

H24Finance.com - Actualités

Une société de gestion qui renforce son offre de mandats d'arbitrage...

31/05/2016

Amaïka Asset Management signe un nouveau partenariat (mandats d'arbitrage) avec le Groupe APICIL.

« Cette nouvelle offre s'inscrit dans notre **stratégie d'accompagnement des CGPI** qui représentent **un axe majeur de développement pour Amaïka Asset Management**. Notre offre de mandats d'arbitrage a été lancée en Août 2013 avec **AXA THEMA**. Étant donné le succès nous l'avons très vite enrichie et développée avec d'autres partenaires tels que **SWISS LIFE** et **LA MONDIALE PARTENAIRE**. Nous affichons aujourd'hui un track record de 3 ans ce qui démontre notre expertise et nous donne une véritable légitimité sur cette activité », confirme **David Kalfon, Président Fondateur de Amaïka Asset Management**.

La société de gestion propose une offre de mandats d'arbitrage en **architecture ouverte** qui s'appuie sur l'un de ses pôles d'expertises historique, **la Multigestion**.

« Notre compétence en sélection de Fonds et notre indépendance sont la garantie pour nos clients d'avoir accès à une large gamme de supports Financiers. Nous sélectionnons ainsi **16 sociétés de gestion externes** dans le profil Harmonie du mandat d'arbitrage d'**AXA THEMA** », précise **Hanane Carmoun, responsable du développement commercial de Amaïka Asset Management**, avant de rajouter que « **Les Fonds maison ne représentent pas plus de 20% en moyenne** dans les différents profils de nos mandats d'arbitrage et nous nous interdisons d'inclure plus de 25% de nos OPCVM ».

Face à des marchés qui vont toujours plus vite et à une pression réglementaire de plus en plus contraignante, la gestion profilée de **Amaïka Asset Management** représente une solution confortable et sereine pour les partenaires CGP à plusieurs niveaux :

- **Réactivité** : C'est l'assurance d'une plus grande réactivité vis-à-vis des marchés toujours plus volatils grâce à une gestion en temps réels des portefeuilles par des professionnels de la Finance
- **Flexibilité** : les mandats d'arbitrage intègrent quatre profils (Azur, Sérénité, Harmonie et Audace) adaptés à chaque profil d'investisseur. Ces profils se différencient par les objectifs d'investissement du client, sa durée de placement ou sa tolérance au risque. Ils sont aujourd'hui déjà disponibles auprès d'**AXA THEMA, SWISS LIFE et LA MONDIALE PARTENAIRE**.
- **Transparence** : Cette approche est au cœur de la gestion de cette maison. Ainsi, les clients de **Amaïka Asset Management** bénéficient de rapports mensuels détaillés décrivant la politique de gestion appliquée et les évolutions de l'allocation d'actifs des différents profils
- **Proximité** : Sa taille humaine lui permet d'être agile et de cultiver une grande proximité avec ses clients grâce à l'écoute et à la disponibilité de ses gérants

« Nous constatons une forte dynamique sur cette offre de service. **Nous avons doublé les encours de cette activité en 2015** et malgré un contexte de marché difficile en ce début d'année, les encours de **nos mandats d'arbitrage enregistrent une progression de plus de 10% par rapport au niveau de décembre 2015**. Notre modèle se veut gagnant-gagnant pour chacune des parties. C'est pourquoi au sein de **Amaïka Asset Management**, nous travaillons main dans la main avec le partenaire CGP dans l'intérêt du client final. Fort de cette expérience, nous souhaitons développer d'autres partenariats pérennes basés sur une relation fluide et de confiance tant avec les plateformes qu'avec les conseillers», conclut **Hanane Carmoun**.

Source : Amaïka Asset Management

Pour en savoir plus sur Amaïka AM, [cliquez ici](#)

H24 : Quelques fonds utilisés par Amaïka AM dans les mandats d'arbitrage illustrent leur architecture ouverte :

- **Fidelity Global Dividend**

- **Axiom Obligataire**
- **Sycomore Partners**
- **Sextant Grand Large**
- **Moneta Multi Caps**
- **Trusteam ROC**
- **JP Morgan Global Macro Opportunities**
- **Nordea-1 Stable Return**
- ...